

Projet de quartier GRENOBLE CONFLUENCE

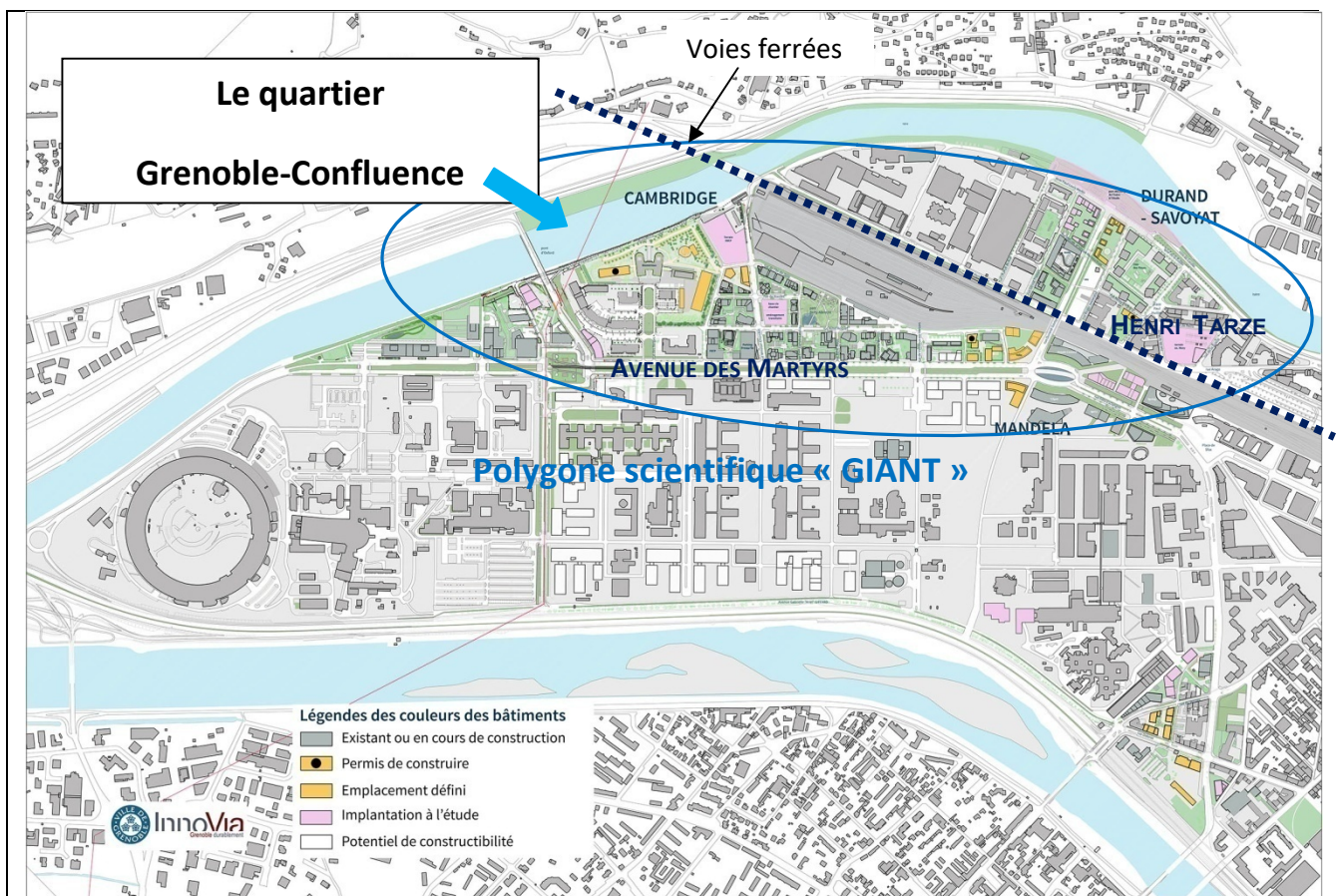
Notre vision en 18 propositions

L'objectif du projet de quartier est d'exposer les attentes des habitants sur les aménagements structurants du quartier, ainsi que leurs souhaits en termes d'équipements et de services. Leur compétence d'« experts du quotidien » doit se joindre aux réflexions des élus, urbanistes et autres techniciens de la ZAC (= zone d'aménagement concerté), de la ville et de la métropole. Car, bien sûr, c'est ensemble, en « concertation », que nous ferons notre quartier.

Dans les propositions, nous distinguons deux secteurs géographiques en raison de la séparation physique créée par le passage des voies ferrées, mais qui présentent aussi, historiquement, des logiques et des dynamiques d'aménagements spécifiques, même s'ils sont dans la même ZAC (carte ci-dessous) :

- le secteur « Henri Tarze »/ « Durand Savoyat », côté quai de l'Isère/ Esplanade,
- le secteur « Cambridge », côté avenue des Martyrs

Nous formulons également, en final, des propositions communes à l'ensemble du quartier Grenoble-Confluence sur le « Vivre ici et ensemble ».



Introduction : présentation du quartier

L'union de quartier est née en 1935, et s'appelait alors l'Amicale des Abattoirs et de la cité Jean-Macé, sur un territoire occupé par 300 habitants, puis par étape, 1 500, 3 000, et désormais plus de 5 000 habitants. Elle est devenue aujourd'hui l'Union de quartier Grenoble Confluence, sur un territoire qui s'étend entre le Drac et l'Isère, de la rue Arago et de la Place de Sfax au sud, jusqu'au confluent des deux rivières au nord. Démontrant sa vitalité et la force de ses engagements, les objectifs de l'UQ, solides, sont restés inchangés : créer, développer, favoriser tout ce qui concourt au bien-être des habitants du quartier et à l'intégration de ce dernier dans la métropole. Elle rassemble tous ceux et celles qui sont prêt(e)s à consacrer un peu de temps pour agir dans le sens de l'intérêt général de notre ville et pour animer le quartier.



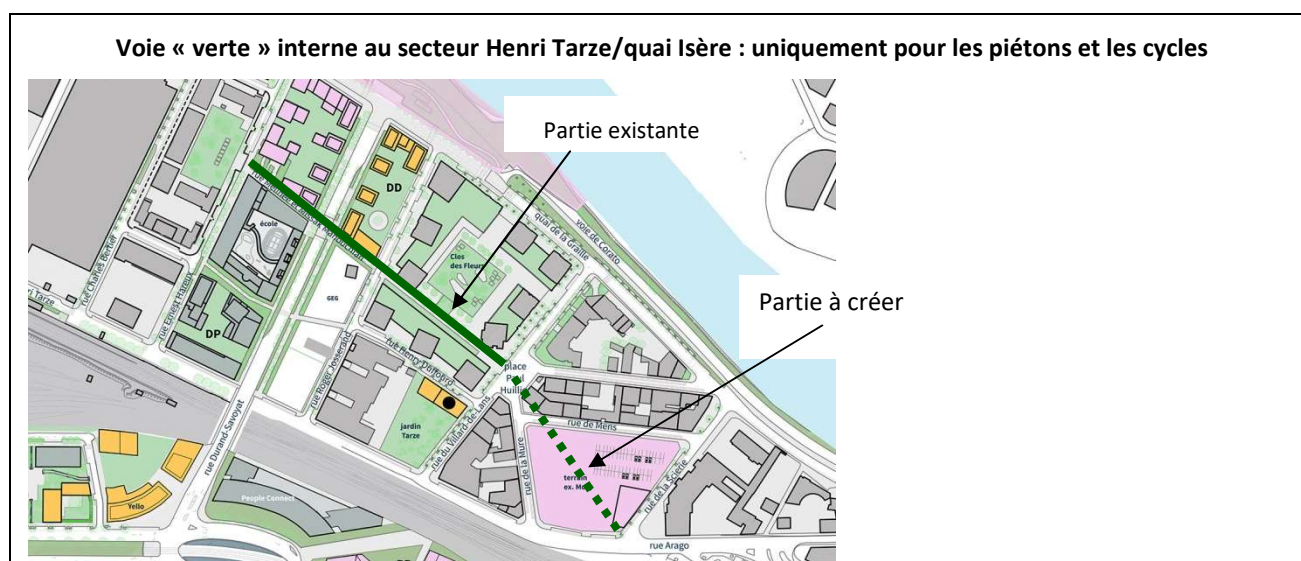
Le livre sur la mémoire du quartier

L'union de quartier Grenoble-Confluence poursuit sa mission : promouvoir la vision des habitants, animer, faire des suggestions, élaborer entre habitants des propositions pour les présenter aux élus, aux services de la ville et de la métropole et à l'aménageur de la ZAC Presqu'île. A titre d'exemples, l'Union de quartier a émis un avis sur le PDU 2030 durant l'enquête publique ; un avis sur le projet de BHNS (Bus à haut Niveau de service) ; un avis sur le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) ; etc. Une fois par an, elle tient une Assemblée générale ouverte à tous les habitants, et réunit tous les mois son Conseil d'administration (CA). Toute personne intéressée peut adhérer à l'UQ, participer au CA, proposer et contribuer aux diverses animations et projets du quartier => Voir site Internet : www.grenoble-confluence.fr

A) Propositions pour le secteur « Henri Tarze »

Proposition 1 : Finalisation de la « voie verte » jusqu'à la rue de la scierie/ rue Henri Tarze

Arrêtée dans son principe depuis 2008, au moins, cette voie douce interne au secteur, strictement réservée aux piétons, voitures d'enfants et vélos, est déjà en partie existante. Il s'agit dans le futur qu'elle se matérialise définitivement jusqu'à l'intersection de la rue de la scierie avec la rue Henri Tarze.

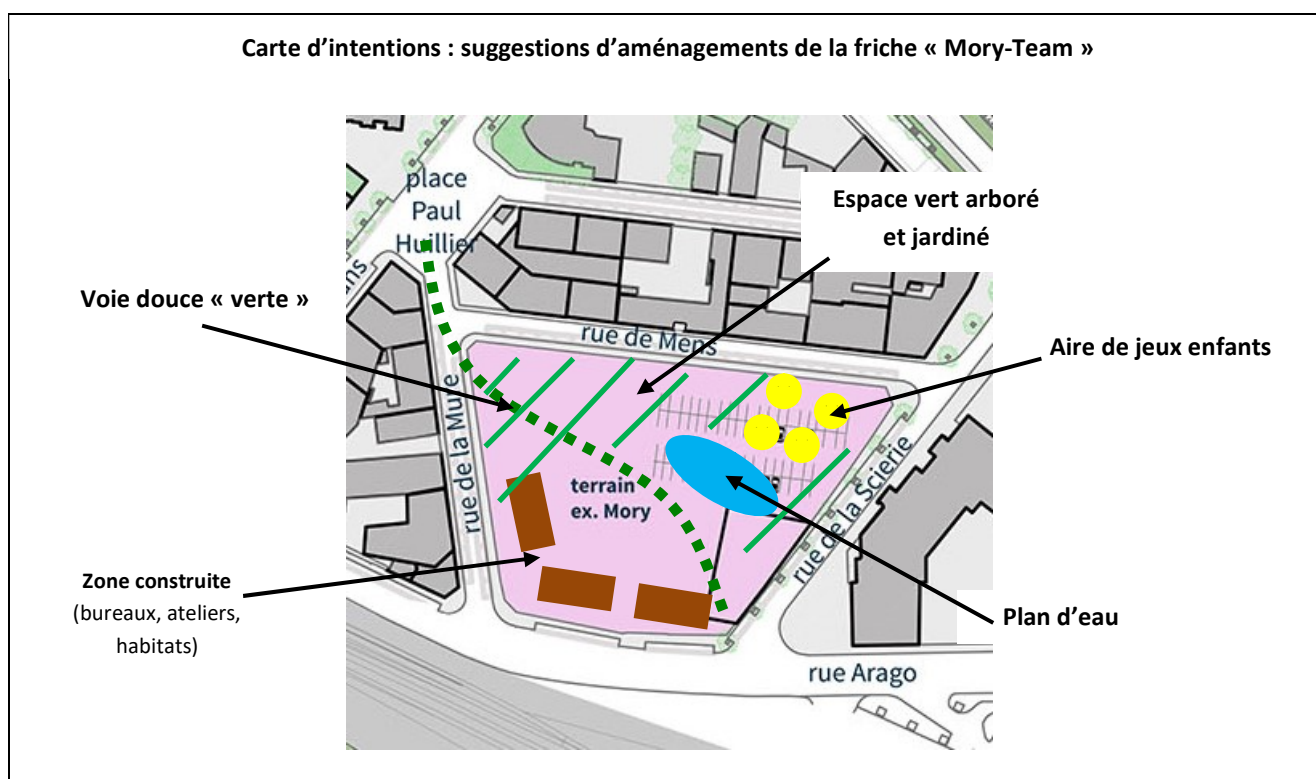


La partie manquante correspond au tronçon qui partirait (au sud) de l'intersection rue Henri Tarze/rue de la scierie (vers l'arrêt de bus du C1), traverserait l'actuelle friche « Mory-Team », puis rejoindrait la place Huillier. De là, elle se relie au passage du Clos des Fleurs (déjà aménagé, mais fermé la nuit), traverse la rue Durand Savoyat (feux et passage piétons), passe devant l'entrée actuelle de l'école Simone Lagrange, puis aboutit à la cité Jean Macé.

- ⇒ **A mettre en discussion avec les habitants** : Traversée du Clos des Fleurs (fermeture ou non, délimitation de la partie parc, éclairage, maintien du détour par la rue Duffour) . Une traversée sans fermeture impliquerait la suppression/ ou neutralisation des grilles, avec en contrepartie la création d'une « délimitation » (laquelle, comment ? haies ou barrières ?) séparant la voie douce de la partie espace vert ?

Proposition 2 : Aménagement de la friche « MORY-TEAM » (ex- entreprise de transports routiers)

Nous souhaitons que l'aménagement à venir de cette friche - qui ne peut rester en l'état et défigure actuellement notre quartier - prévoit deux parties, séparées diagonalement par la voie verte : (1°) côté Isère (rue de Mens) une partie aménagée en espace vert avec jeux d'enfants, ombrages et plan d'eau (rafraîchissement estival et biodiversité LPO). Prévoir aussi la possibilité d'un jardin partagé et d'arbres fruitiers type pommiers, poiriers, noyers ou figuiers, si un collectif d'habitants le désire ; Et (2°), côté chemin de fer (rue Henri Tarze), possibilité d'un immeuble d'ateliers/ou bureaux et logements, avec conservation d'une ou plusieurs ouvertures visuelles vers la Bastille (éviter un « immeuble-barre » d'un bloc continu qui boucherait le panorama sur la Bastille entre la rue de la scierie et la rue de la Mure).



Proposition 3 : Aménagement de la place Huillier en pôle de centralité

Cette place doit devenir un petit pôle central pour le secteur, à la convergence de la voie « verte », de la rue de la Mure, de la rue de Mens et de la rue Elie Vernet sur la rue du Villard de Lans.

NOTA : Une réunion de première information avec la ville s'est tenue le 20 janvier 2025, avec exposé des premières « intentions » de la mairie, en termes de végétalisation, de sens de circulation, et de suppression de places de stationnement. Il est prévu la tenue d'un prochain « **Chantier ouvert au public** » (COP) pour travailler le projet avec les habitants. Date à fixer par la mairie.

De ce premier échange, **les points de discussion suivants ressortent**, mais rien n'est bien sûr décidé à ce stade :

- ⇒ Conforter les commerces en place, limiter la suppression des places de stationnement, prévoir du stationnement temporaire gratuit (livraison ou disque bleu) pour l'accès aux commerces et services de santé ;
- ⇒ Doper l'offre de commerces (superettes, tabac-presse,...) mais aussi de services de santé (docteur, dentiste, pôle infirmier, kiné,...) autour de la pharmacie en place ;
- ⇒ Intérêt de végétaliser généreusement l'espace public pour réduire l'inconfort des canicules estivales et favoriser l'infiltration des eaux d'orage ou pluviales ;
- ⇒ Réduire la vitesse des véhicules, tout en favorisant la circulation des cycles sur la chaussée, en veillant aux raccords cyclables entre la Chronovélos Tarze et la future passerelle sur l'Isère ;
- ⇒ A réfléchir si une zone de restauration-café-ombrage peut être étendue devant « *chez Marcel* » pour créer un espace convivial (genre « guinguette »), immédiatement contigu à la voie verte qui traverserait la rue du Villard de Lans ;
- ⇒ A statuer si un stationnement bus (2 ou 3 places) est à réserver, définitivement, dans la rue du Villard de Lans, côté parc Tarze ? Mais des habitants ne le souhaitent pas et rappelons qu'il y a plusieurs places de stationnement hors quai disponibles à la gare routière (jamais plus de 6 bus sur 15 places disponibles) ;
- ⇒ Faut-il prévoir un tourne-à-gauche au débouché de la rue Henry Dufourd ? Actuellement, c'est interdit, mais en pratique ce n'est pas respecté. Autant l'autoriser, clairement, et en sécurité ? A discuter avec les habitants : mettre à double-sens cette section de la rue du Villard de Lans ? La refonte du plan de circulation dans le quartier (projet de la mairie) est à considérer.

Proposition 4 : Rénovation urgentissime de la voirie de la rue du Villard-de-Lans

Cette rue est très gravement abîmée et une rénovation importante et urgente s'impose. Nous demandons que cette rénovation intervienne dans les plus courts délais possibles, et si possible en même temps que l'aménagement de la place Huillier. Voies cyclables à prévoir sur la chaussée (et non sur le trottoir), en continuité avec la rénovation de la place Huillier.

Proposition 5 : Passerelle piétons-cycles sur l'Isère

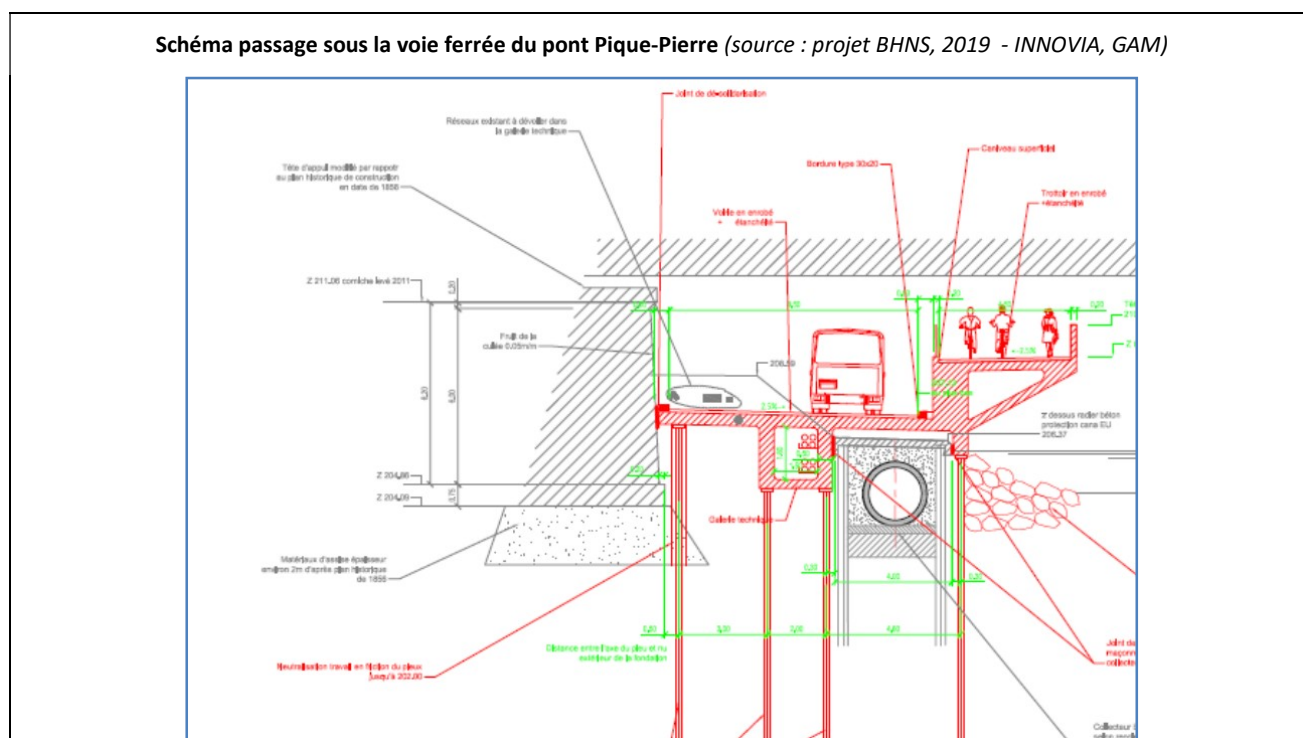
Cette passerelle est fort attendue par les habitants pour relier le quartier à celui de l'Esplanade, et créer ainsi de nouvelles possibilités d'échanges vers la Bastille, le quai St-Laurent ou St-Martin le Vinoux (La Casamaures). Elle permettrait aux habitants d'utiliser le tram E. A cette fin, nous suggérons de regrouper **en un seul arrêt** les deux arrêts tram existants (*Casamaures village* et *Esplanade Centre*) et de le positionner à proximité du débouché de la passerelle.

- ⇒ **A concerter** : Le positionnement de cette passerelle, soit dans l'axe de la rue Durant-Savoyat, soit de la rue du Villard de Lans.
- ⇒ La préférence de l'UQ est pour l'axe de la rue du Villard de Lans, pour accentuer **et conforter la centralité de la place Huillier** (commerces, café-resto guinguette), et permettre une connexion vélo avec la piste *chronovélos* de la rue Henri Tarze.
- ⇒ Le type de passerelle serait aussi à concerter : simple passerelle classique ? passerelle végétalisée ? ou passerelle couverte avec trottoir roulant ? Passage au-dessus de la RN ou traversée RN avec un feu ?

Proposition 6 : Passage des transports en commun et vélos sous le pont ferroviaire « Pique-Pierre »

Nous soutenons la proposition de la ville et d'INNOVIA de prolonger la rue Henri Tarze jusqu'à l'Isère et qu'un aménagement soit prévu pour permettre le passage des bus sous le pont Pique-Pierre, avec un raccordement dans la rue Winston Churchill.

Ce passage serait strictement réservé aux Transports en commun, aux vélos et aux piétons. Cf. plan page suivante.



Cet aménagement simplifierait grandement l'itinéraire des bus et autocars, en entrée et sortie de Grenoble, en évitant de passer soit par la rue du Villard de Lans (en entrée de Grenoble), soit par la rue de la Scierie (en sortie de Grenoble). C'est une demande de longue date qui permettrait de supprimer la circulation des bus à l'intérieur du quartier par des rues étroites et non adaptées, de diminuer la pollution, et de permettre aux TC un accès beaucoup plus rapide, économique et confortable à la gare routière.

Depuis l'adhésion fin 2024 du Pays voironnais au SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise), l'intérêt pour ce passage est encore plus évident.

- ⇒ **A discuter avec les habitats du secteur Cambridge : incidence du trafic sur la rue Winston Churchill. Cette voie est suffisamment large et ouverte pour recevoir ce trafic TC, toutefois son acceptation est à débattre.**

Proposition 7 Elargissement du passage piéton existant du pont ferroviaire « Pique-Pierre »

Ce passage est très commode et fréquenté pour les liaisons piétons-cycles entre la Presqu'île et Saint-Martin le Vinoux / et St-Egrève. Mais son mauvais état actuel n'est plus acceptable, en dépit des efforts récurrents de réparation de la Métropole. De plus, il est difficile de se croiser à deux personnes, *a fortiori* dans le cas de personnes à vélos, ce qui est assez fréquent. Enfin, le passage n'est pas éclairé la nuit, ce qui crée un sentiment d'insécurité.

En conséquence, l'Union de quartier demande :

- Un élargissement de cette passerelle pour permettre à quatre personnes, ou deux vélos, de se croiser sans se gêner ;
- L'installation d'un éclairage, éventuellement avec détection de présence ou modulation de puissance, pour assurer un éclairage au plus près des besoins, tout en limitant la pollution lumineuse.

Proposition 8 : Rénover et élargir la promenade en surplomb de l'Isère dans le cadre d'un projet d'ensemble piétonnier reliant la place Dubedout au jardin Louis Merlin

L'Union de quartier demande qu'à l'occasion de la création de la nouvelle sortie de la voie sur berge « Corato », une réflexion d'ensemble soit menée pour embellir cette rive gauche de l'Isère.

Il existe actuellement une promenade en surplomb de l'Isère qui relie la place Dubedout au parc Louis Merlin ; puis continue plus bas sur la berge aménagée de l'Isère (rappel : dans le cadre d'un budget participatif de 40 000 €), mais actuellement ensablée par les crues successives de l'Isère et non entretenue... Au total, ce parcours représenterait un tracé piéton de 500 m environ, écarté des voitures. Il donnerait pleine vue sur l'Isère, la Bastille et le Néron.

L'Union de quartier demande :

- Un élargissement du parcours en surplomb de l'Isère,
- Un examen des connexions de la nouvelle sortie Corato avec cette vision d'ensemble et une requalification des équipements de loisirs en place (tennis, skate-park, jardin merlin, Jardins suspendus),
- Un fléchage piétonnier du tracé pour marquer les diverses entrées et sorties piétonnes possibles et indiquer le temps de marche.

Proposition 9 : Eviter le passage des bus et camions dans la rue Hareux

Ligne C1 : Faut-il modifier le parcours du C1 pour éviter le passage de ces bus (toutes les 7 minutes) sur la rue Hareux ?

Trafic camions de VERKOR et MASTERGRID : la rue Hareux est *normalement* interdite aux poids lourds de plus de 15t, mais ce n'est pas respecté. Comment rendre leur utilisation impossible ? Outre des astuces

d'aménagement viaire susceptibles d'empêcher le tourne-à-gauche, nous suggérons en contrepartie que la rue de la Néva soit utilisée par les entreprises (Mastergrid, Verkor) **dans les deux sens** de circulation. Le quai de la Graille serait alors le seul accès routier des camions assurant la logistique de ces entreprises.

Proposition 10 : Valorisation et requalification de l'ancienne école Jean Macé

Nous proposons qu'un projet global de rénovation de cet ensemble architectural, construit dans les années 1920 en lien avec la cité Jean Macé, soit conçu pour valoriser les deux bâtiments historiques autour de la cour d'école. Les anciennes salles de classe présentent des volumes remarquables, de toute beauté et de grande hauteur, généreusement et naturellement éclairés (belle solarisation).

L'UQ salue l'installation de l'Espace de Vie Sociale (EVS) en 2024 et la dynamique d'animation qui a suivi son lancement. Si d'autres associations bénéficient des locaux (ce qui est une très bonne chose en soi), **aucun projet d'ensemble n'est établi**, et sans aucune visibilité publique. Aussi, nous formulons la demande que cet ensemble prenne une identité marquée et claire, **qu'un nom lui soit donné** pour offrir un repère aux habitants de notre ville, et que la signalétique des diverses activités proposées soit affichée pour donner envie de participer et de s'inscrire. Pour sa gouvernance, nous demandons qu'un **comité des habitats** soit instauré avec la ville (et son antenne-mairie), avec l'EVS, et sans doute aussi avec l'école Simone Lagrange et les parents d'élèves.

Dans l'affectation des locaux, outre l'EVS déjà en place, nous demandons en particulier :

1. Une salle polyvalente d'activités manuelles, en rez-de-chaussée, pouvant accueillir en priorité un **atelier bois** (très forte demande), mais aussi d'autres activités manuelles, telles que vannerie ou poterie.
2. Une salle de gymnastique, pour cours de yoga ou de gymnastique d'entretien (format de 15 à 20 personnes environ).
3. Des permanences de la MDH (Maison Des Habitants Chorier-Berriat) et de la municipalité (écrivain public, aides aux anciens, dépannage/formation informatique & réseaux sociaux, cours de musique, etc.)

Nous demandons que ce projet de rénovation de l'ancienne école Jean Macé figure dans le projet de mandat de la prochaine municipalité (2026 – 2032), avec une dotation budgétaire conséquente.

Proposition 11 : Favoriser une réflexion sur la fourrière = maintien, rénovation ou transfert ?

C'est un équipement indispensable pour une ville, mais sa localisation n'est jamais aisée car peu gratifiante pour les riverains. Sa taille actuelle pose également question au regard du nombre élevé de véhicules et épaves enlevés, ce qui oblige un entreposage de dépannage sur la friche « Mory-Team ». Enfin, l'esthétique des lieux est aujourd'hui déplorable.

L'UQ souhaite qu'un débat se tienne sur le maintien ou le transfert de la fourrière, et - dans le cas de son maintien - de sa rénovation pour que cet équipement ne fasse plus tache dans son environnement paysager.

- ⇒ **A débattre avec les habitants : → Soit maintien de la fourrière car elle évite un nouvel immeuble-écran, mais alors une rénovation qualitative est indispensable pour en faire un bel équipement, tout en recherchant une maîtrise absolue des nuisances sonores ; → Soit transfert dans un autre**

lieu de la ville ou de la Métropole, considérant que sa taille est trop réduite pour accueillir les véhicules. L'avenir du site est alors à réfléchir : nouvel immeuble d'habitations ou d'activités ? Espaces verts ? Equipement sportif ou/et culturel car proximité et lien avec l'école Simone Lagrange ?

B) Proposition pour le secteur « Cambridge »

Proposition 12 : Tarification résidente dans le Parking couvert du « Pavillon de la mobilité »

Dans ce parking couvert de la rue des Martyrs, nous demandons que soit instauré un tarif résident entre 15 et 30 €/mois, ajustable sous conditions de ressources. En effet, ce parking est sous-utilisé depuis sa mise en service en 2018¹ (Coût : environ 11 millions € pour les finances publiques), alors même que beaucoup trop de voitures « sur-stationnent » dans les rues alentours, considérant le coût trop élevé du parking couvert. Cet équipement doit absolument servir aux habitants du quartier. Ses principes initiaux de gestion et d'affectation des places (notamment les amodiations) doivent donc être renégociés avec la Métropole et l'appui insistant de la ville.

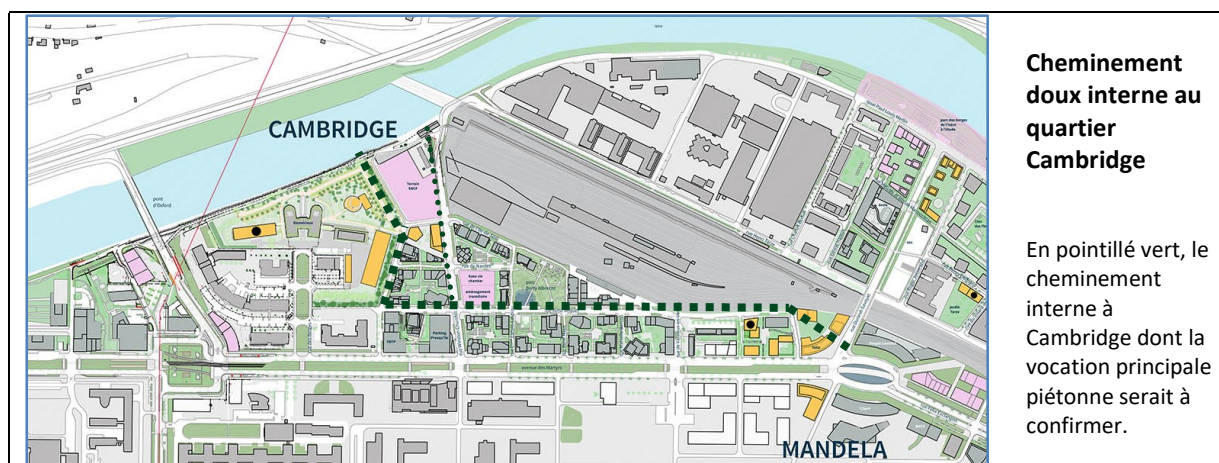
Proposition 13 : Etendre et agrandir le parc Albrecht avec création d'un café-guinguette-concert

Le parc existant présente une certaine qualité avec son plan d'eau. Mais il est de taille trop modeste et mériterait d'être agrandi et doublé si possible.

La création d'un café-guinguette en bordure du parc serait bienvenue comme lieu de sociabilité (café-conférences-débats/ lien avec les entreprises GIANT) et de fêtes (soirées avec café-concert). **Point de vigilance, à débattre avec les habitants : nuisances sonores.**

Proposition 14 : Marquer un cheminement doux piétonnier/vélos au sein de Cambridge

Sans parler de « voie verte », l'Union de quartier souhaite que soit matérialisé un cheminement doux, interne au quartier, et réservé en priorité aux piétons et voitures d'enfants, éventuellement aux vélos à la vitesse des piétons. Il partirait de la place Mandela pour emprunter ensuite l'axe principal de la rue Aimé Requet. Il pourrait ensuite se raccorder aux berges de l'Isère, via Winston Churchill ou la rue l'abbé Pierre.



¹ Vérifier la date

Proposition 15 : des commerces et services tournés vers les habitants et les ados, en soirée et le week-end

L'offre en commerces et restauration s'est bien étoffée sur la rue des Martyrs, mais s'avère tournée en priorité vers les salariés du pôle scientifique GIANT, avec beaucoup de fermeture le WE et en soirée. Hors semaine, les habitants ressentent un effet de « ville morte », de délaissement, et d'éloignement de la ville.

Les habitants relèvent les besoins suivants :

- Commerce de boucherie, une boulangerie moins chère et ouverte le WE,
- Supermarché de proximité type LIDL (prix abordables), mais aussi création d'un marché au moins 2 fois/semaine. **A prévoir vers la place MANDEL ?**
- Services aux personnes (médecin, infirmiers, kiné, dentiste,...), en lien avec le projet de Centre de santé porté par l'UQ St-Bruno pour le secteur 1,
- Aménagement Ados, animateurs jeunesse (Attention à l'installation du narco trafic dans ce quartier à forte proportion de logements sociaux)
- Avancer sur la solution suggérée par INNOVIA (aménagement provisoire football) sur le parking réservé pour équipement public

C) Propositions communes à l'ensemble du quartier sur le « vivre ici »

Le sentiment qui domine chez les habitants - qu'ils soient du secteur Cambridge ou du secteur Henri Tarze - est celui de l'éloignement de la ville : « *Nous sommes loin de tout* », et « *tout est mort le WE* » ! ...Même si les lignes TC (tramway B et C1) et les pistes vélos desservent le quartier avec une certaine efficacité, et le relient à la ville et à son offre culturelle et commerciale... Mais la MDH Chorier-Berriat est bien loin, par exemple. De même sont éloignées les bibliothèques, *a fortiori* avec le déménagement de la bibliothèque internationale en centre-ville (Maison de l'International).

Le quartier arrive progressivement au bout de sa mue urbanistique, entamée au début des années 2000 avec la requalification de la Presqu'île scientifique. Certes, des travaux d'aménagements encore notables, et coûteux, restent à prévoir (voir nos propositions ci-dessus), mais nous pensons que **l'effort d'investissement de la ville et de la Métropole doit désormais porter sur la création de liens entre les habitants et sur le plaisir de vie dans le quartier**. Il faut donner aux habitants envie de s'établir durablement et avec bien-être dans le quartier.

En conséquence, nous proposons de travailler avec les élus et les services trois axes de progrès :

Proposition 16 : étoffer une offre de santé, avec des professionnels de proximité

Dans les deux secteurs de notre quartier, la demande récurrente des habitants – et même à Grenoble en général ! – est de disposer en proximité de professionnels de santé : docteur, infirmier, kiné, dentiste, soins à domicile.

La ville pourrait agir, en lien avec l'ARS et les institutions de santé publique (Sécu, Alloc,...):

- en favorisant la création d'un **Centre de santé**, tel que cela est porté par l'UQ St-Bruno, avec possiblement une implantation ou une antenne délocalisée dans notre quartier ?
- par la mise à disposition de locaux à des conditions avantageuses ?
- ou encore en suscitant la création d'un pôle SOS médecins ?
- et en étoffant l'offre de santé et en la réunissant autour de la pharmacie de la place Huillier ?

Proposition 17 : étoffer une offre culturelle et sportive

Dans les propositions plus haut, l'UQ a déjà évoqué le besoin de conforter une offre culturelle et sportive. La rénovation-transformation de l'ancienne école Jean Macé participe à cet objectif. Mais sans doute manque-t-il sur le secteur « Cambridge » un **projet culturel de belle ambition** en créant une salle de spectacle ou une scène susceptible de donner image et attractivité au quartier.

Dans ce même secteur une salle de gymnastique et polyvalente fait défaut ? **Projet People Connect, place Mandela (piscine de l'hôtel à venir fin 2026/à quel tarif ?) ?**

Proposition 18 : Créer une animation scientifique avec une association culturelle dédiée

Quelle offre d'animation scientifique « grand public » (conférences, cinéma, café-sciences,...) pourrait proposer *CEA-CNRS-Schneider-Verkor etc.* aux habitants de Grenoble-confluence, et à la ville ? En lien avec EVS ? Il est trop dommage que ces acteurs scientifiques ne participent pas à une entreprise de vulgarisation et promotion de l'actualité scientifique. **Une association culturelle scientifique** serait à créer avec GIANT dans ce but.

* * *

Documents de référence :

- Union de quartier Arago – Jean Macé - Martyrs, 2006. Un quartier de ville : Jean Macé Les Abattoirs. Mémoire pour demain. Livre 128 p., prix 15 €. ISBN / 2-9523350-1-X. En vente auprès de l'UQ.

Disponibles en téléchargement sur le site Internet UQ Grenoble-Confluence (www.grenoble-confluence.fr) :

- Union de quartier Arago – Jean Macé-Martyrs, 2018. Avis sur le PDU. Document dactylographié, 5 p., en date du 17 octobre 2018.
- Union de quartier Grenoble Confluence, 2019. Avis de l'UQ sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Document dactylographié, 16 p.
- Union de quartier Grenoble Confluence, 2019. Avis de l'UQ dans le cadre de la concertation sur le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Document dactylographié, 6 p. En date du 6 octobre 2018.
- INNOVIA et Ville de Grenoble, 2024. Synthèse des échanges « Rendez-vous du chantier » Presqu'île. Document dactylographié, 12 p. – Réunion publique du 3 octobre 2024.

* * *